



# **Situation financière de la Ville de Saguenay**

**RAPPORT DU MAIRE  
M. JEAN TREMBLAY**

**Le lundi 7 novembre 2011**

## Rapport du maire sur la situation financière 2011

### AVANT-PROPOS

L'article 474.1 de la *Loi des Cités et Villes* exige que le maire fasse rapport de la situation financière de la municipalité au cours d'une séance du conseil municipal et cela, au moins quatre (4) semaines avant que le budget ne soit déposé pour approbation. La loi stipule également que le maire doit traiter de divers éléments touchant les exercices passés et en cours et donner les grandes orientations du budget à venir. C'est donc dans le cadre de cette loi que je vous soumetts ce rapport sur la situation financière de la Ville de Saguenay pour l'exercice financier **2011**.

### RETOUR SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS DE L'ANNÉE 2010

L'exercice terminé le 31 décembre 2010 s'est soldé par un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de **7,3 millions de dollars**. Les revenus de fonctionnement se sont élevés à **276 millions de dollars**.

### LE RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT ET DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

*Le Rapport de l'auditeur indépendant et le rapport du vérificateur général* sur les états financiers consolidés 2010 faisait état que ces derniers donnaient une image fidèle de la situation financière au 31 décembre 2010, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

### LE PROGRAMME DES DÉPENSES EN IMMOBILISATION 2011 – 2012 – 2013

Le plan triennal adopté le 21 décembre 2010 prévoyait des dépenses totales de **205,9 millions de dollars** dont **60,5 millions** pour 2011, duquel montant **30,5 millions** étaient à la charge des contribuables.

Quant aux deux exercices qui suivent, ils feront ultérieurement l'objet de révision pour tenir compte à la fois des contraintes du moment et de l'évolution de la situation. C'est pourquoi la liste des projets à être réalisés en 2012 sera sans doute différente dans le prochain programme par rapport à ce qui était prévu en 2011.

## Rapport du maire sur la situation financière 2011

### LES INDICATIONS PRÉLIMINAIRES QUANT AUX ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE 2011 EN COURS

À titre d'information, mentionnons que le budget non consolidé adopté pour l'exercice 2011 prévoyait des revenus de **266,6 millions de dollars**.

**De façon prudente, en supposant qu'aucun événement majeur et imprévisible ne survienne d'ici le 31 décembre prochain, nous croyons que l'équilibre budgétaire sera atteint.**

### LA RÉMUNÉRATION DES ÉLUS

Sur une base annuelle, le maire recevra, en 2011, une rémunération totale de **131 320 \$** en plus d'une allocation de dépenses non imposable fixée par la loi à **14 951 \$**. Quant aux conseillers, ils auront reçu, pour cette même année, une rémunération de base de **27 807 \$** plus une allocation de dépenses maximum non imposable de **14 951 \$**. À ces montants s'ajoutent, pour certains postes, les montants suivants :

- **14 476 \$** pour la vice-présidence du comité exécutif;
- **11 579 \$** pour les membres du comité exécutif;
- **11 579 \$** pour la présidence des conseils d'arrondissement;
- **2 892 \$** pour la présidence des commissions;
- **1 500 \$** pour siéger à la Société de Transport du Saguenay (somme payée par la STS).

### L'ENDETTEMENT NET À LONG TERME

L'endettement net non consolidé de la Ville de Saguenay se situait à **287 millions de dollars** le 31 décembre 2010.

### LA LISTE DES CONTRATS OCTROYÉS

Comme le prévoit la loi, la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de **25 000 \$** ainsi que de tous les contrats comportant une dépense de plus de **2 000 \$** conclus avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale

## Rapport du maire sur la situation financière 2011

qui dépasse **25 000 \$** est déposée avec ce rapport. Cette liste est également disponible au Service des affaires juridiques et du greffe sur demande.

### LES DÉPENSES D'IMMOBILISATION 2012

Le prochain programme triennal en cours d'élaboration portera sur des investissements permettant de consolider nos acquis et de répondre aux besoins essentiels des citoyens tout en profitant au maximum des différents programmes gouvernementaux.

### LE BUDGET 2011

Les chiffres qui sont présentés dans le rapport budgétaire 2011 témoignent des efforts déployés et des objectifs fixés par l'administration de la Ville de Saguenay pour en faire un exemple budgétaire du point de vue de sa gestion. Il s'agit ici de respecter l'équilibre financier qui nous permet à nouveau cette année de mériter le titre de « **Ville de sa catégorie avec la charge fiscale moyenne la plus basse au Québec** ». La Ville détient d'ailleurs ce titre depuis maintenant presque une décennie, soit depuis la fusion de **2002**.

### LES POINTS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2011

#### UNE ANNÉE SOUS LE SIGNE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE

L'année 2011 restera marquante puisqu'elle correspond à la mise en service des centrales Pont-Arnaud et Chute-Garneau qui généreront des revenus nets de près de **278 millions de dollars sur 40 ans**. Déjà, Saguenay s'était signalée dans la mise en valeur de la ressource « BOIS » avec plus de **24 millions de dollars** de projets ces dernières années tels que les offices du tourisme de Chicoutimi et Jonquière, le pavillon d'accueil au quai des bateaux de croisière à La Baie, notre participation à l'aréna de l'UQAC, le pavillon du centre de ski Le Norvégien, le pavillon du parc de la rivière du Moulin et le pavillon Mellon, duquel nous avons procédé à l'inauguration en début d'année. Tous ces efforts furent récompensés par l'obtention d'un prix d'excellence lors du **Gala Coalition Bois Québec**. À cela s'ajoute une série de distinctions reçues en 2011 qui font notre fierté : le prix **Thomas Baillargé 2011** de l'ordre des architectes du Québec pour notre

## Rapport du maire sur la situation financière 2011

engagement à la conservation du patrimoine d'Arvida ; un prix d'excellence pour le projet de **Télé des Aînés** et, finalement, un autre prix reçu pour notre esprit **d'innovation** lors du Colloque régional de la CSST.

Alors que vient à peine de se terminer la Coupe du monde de patinage courte piste qui nous a procuré une visibilité internationale exceptionnelle, des dizaines de personnes travaillent à l'organisation des **Fêtes du 175<sup>e</sup>** anniversaire de la région et de la Finale des **Jeux du Québec Hiver 2013**. De même, en 2011, nous avons réglé pour trois ans l'épineux dossier des sentiers de motoneiges à la suite d'une entente avec nos agriculteurs. Tout cela, jumelé au fait que Saguenay connaît un essor considérable du point de vue de la construction résidentielle, nous fait voir l'avenir avec beaucoup d'optimisme.

### UN COUP D'ŒIL SUR L'ANNÉE QUI VIENT

Pour ce qui est de **2012**, l'année s'annonce sous le signe de la continuité, mais également du renouveau, en raison de plusieurs projets novateurs. La volonté de faire de Saguenay une ville reconnue mondialement pour sa qualité de vie incomparable, en plus de sa réputation d'administration et de gestion impeccable, nous pousse à aller encore plus loin. C'est dans cette visée que des efforts constants sont déployés pour faire de l'aérogare de **Bagotville** un aéroport de type international : le nouveau stationnement de l'aérogare, les travaux au carrefour giratoire, la route d'accès, le tarmac, l'étude visant à démontrer la nécessité d'un service douanier et, finalement, le projet en cours d'implantation d'incubateur d'entreprise ... tout ça s'inscrit dans un plan de modernisation des infrastructures d'au-delà de **20 millions de dollars**. Qui plus est, le nombre de voyageurs qui transitent à l'aéroport de Bagotville ne cesse d'augmenter d'année en année. Toutes ces démarches de développement entreprises par **Saguenay** sont d'ailleurs principalement soutenues par **Promotion Saguenay**, organisme moteur de notre rayonnement sur les scènes nationale et internationale.

En cours d'année, nous procéderons à l'inauguration d'autres projets structurants tels que la modernisation de l'Auditorium Dufour et le nouvel aréna de La Baie en cours de construction au coût de **12,5 millions de dollars**.

## **Rapport du maire sur la situation financière 2011**

En terminant, je ne peux passer sous silence le travail et les efforts inébranlables investis par les membres du conseil municipal de notre ville ainsi que par les employés cadres et syndiqués de l'appareil municipal. C'est ensemble que nous parvenons encore cette année à atteindre des objectifs de saine gestion et qui permettent à nos citoyens de bénéficier d'une qualité de vie durable et incomparable, et ce, à moindre coût.

**ON PEUT SE PROCURER DES COPIES SUPPLÉMENTAIRES  
DE CE DOCUMENT EN CONTACTANT :**

**LE SERVICE DES COMMUNICATIONS**

**201, rue Racine Est, Chicoutimi, G7H 5B8**

**418 698-3350**

**OU**

**LE CABINET DE LA MAIRIE**

**201, rue Racine Est, Chicoutimi, G7H 5B8**

**418 698-3000**